

L'Assemblée Nationale proclamera la nouvelle Constitution en session extraordinaire le 10 avril



La Havane, 28 mars, (RHC).- Le Conseil d'État de Cuba a convoqué le 10 avril une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire pour la proclamation de la nouvelle Constitution de la République.

Après l'analyse des modifications proposées par les électeurs à la base et l'introduction de bon nombre d'entre elles dans le texte, l'Assemblée Nationale a adopté la Constitution, le 22 décembre.

Le 24 février dernier, la majorité écrasante des Cubains a ratifié la Constitution au cours d'un référendum populaire.

La députation est d'autre part appelée à analyser, le 13 avril, la marche du Plan national pour le développement économique et social conçu jusqu'en 2030 et la mise en application des grandes lignes

adoptées lors du 7e Congrès du Parti Communiste de Cuba.

Granma, notre principal quotidien, annonce par ailleurs que le Conseil d'État a adopté deux décrets-lois. L'un portant sur le système national de grades scientifiques et l'autre sur la figure du créateur audiovisuel et cinématographique indépendant.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/187012-las-semblee-nationale-proclamera-la-nouvelle-constitution-en-session-extraordinaire-le-10-avril>



Radio Habana Cuba